



A Saint-Barthélemy, le 22 mai 2025

Monsieur Xavier LEDEE
Président du Conseil territorial
de Saint-Barthélemy

A

Monsieur Rodolphe BELMER
Président-Directeur Général du Groupe TF1
1 quai du Point du Jour
92100 Boulogne-Billancourt
France

Objet : Réaction au reportage “L’île de luxe : vies dorées à Saint-Barth”

Nos Réf. : 2025/SP-038/XL

Monsieur Président-Directeur Général,

Je vous écris à la suite de la diffusion de votre reportage intitulé « L’île de luxe : vies dorées à Saint-Barth », diffusé sur TF1 dans le magazine d’information *Sept à Huit*, le 11 mai 2025. Si je comprends l’intention derrière ce reportage, je tiens néanmoins à exprimer ma déception quant à la vision partielle et quelque peu caricaturale de la réalité de Saint-Barthélemy qui a été mise en avant.

Il est indéniable que l’île attire une clientèle aisée, notamment pendant la haute saison touristique. Cependant, en ne montrant que ce visage luxueux — villas de prestige, consommation ostentatoire, yachts — vous laissez penser que Saint-Barthélemy n’est plus qu’un décor pour ultra-riches.

Or, l’île vit aussi grâce à ses habitants, à ses travailleurs locaux et saisonniers, à ses commerçants, à ses familles enracinées depuis plusieurs générations, qui composent une communauté bien plus diverse et attachante que ce que votre reportage laisse imaginer.

Nous attirons par conséquent votre attention sur la nécessité de mieux préparer ce type de reportage, en prenant le temps de consulter différents acteurs de la vie locale – élus, associations, habitants – afin de proposer une vision plus juste, plus complète et plus responsable d’un territoire.

Un tel travail de fond permettrait de dépasser les clichés et de contribuer à une information véritablement enrichissante pour le public.

Nous espérons que TF1 envisagera à l’avenir de proposer un regard plus nuancé et plus représentatif de Saint-Barthélemy, une île dont l’identité ne se résume pas aux bulles de champagne ni aux palaces, mais à une culture, une histoire et un peuple profondément attachés à leur territoire.

Je souhaiterais par ailleurs vous rappeler la réglementation qui s'applique en matière de tournage sur le domaine public de la collectivité de Saint-Barthélemy.

Comme cela a été indiqué à Madame Julie DULAC, lors de la prise de contact, la production aurait dû s'acquitter d'une redevance pour pouvoir procéder aux différentes prises de vue sur le domaine public.

Or, l'équipe a quitté l'île sans s'acquitter des taxes et des formalités administratives inhérentes à ce type de production.

Je vous demande de bien vouloir faire procéder à la régularisation de cette situation en prenant l'attache de notre service de la police territoriale, les coordonnées ayant été transmises à Mme DULAC.

Je vous remercie de votre attention et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veillez recevoir, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil territorial,
Xavier LEDEE



Copie à l'autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique